

2. Présentation du manuscrit

Mise en forme :

- Chaque étude comptera de 22'000 à 24'000 signes (espaces compris), correspondant à environ 10 pages de la revue.
- Remettre au répondant du comité de rédaction un fichier de préférence au format RTF.
- Suivre l'organisation des rubriques indiquées dans les consignes (on peut prendre pour base l'outil 5, plan type).

Conventions pour la rédaction d'un article

- N'utiliser qu'une seule police pour le français, le Times ou Times New Roman (corps 12).
- La TOB est la traduction française de référence. On peut citer une ou plusieurs traductions pour un verset particulier, mais il faut le signaler explicitement (et à charge d'en montrer l'intérêt). Les citations bibliques sont en italiques.
- Utiliser les abréviations bibliques de la Traduction Œcuménique de la Bible, consultables sur <http://www.biblija.net/biblija.cgi> rubrique « Abréviations »
- Mettre des guillemets français avec espaces insécables : « prédication », « Il partit vers Jérusalem... »
- Pas d'espace dans une référence biblique (TOB) : Dt 45,35 ; Jn 16,5 ; Lc 10,5–8.10.
- Un espace insécable avant les signes doubles suivants : « ; », « : », « ? » et « ! ». Exemples : « Il lui parla : par Dieu ! Qui dites-vous que je suis ? » ; « Lire et dire ; une revue utile... » ; Ex 6,5 ; Lv 13-15.
- Pas d'espace avant la virgule et le point.
- Les majuscules sont accentuées (y compris dans la bibliographie). On écrit : « Église », « Évangile », « À partir de... » ; Dominique BARTHÉLÉMY, Thomas RÖMER, Xavier LÉON-DUFOUR, etc.
- On utilise le signe spécifique « oe » pour écrire « cœur », « Ricœur », « sœur », « Œcuménique / œcuménique », etc.

Langues bibliques :

Dans la sous-section 2.1. « Indications pour la lecture », l'hébreu doit être vocalisé (sans les signes de cantilation) et le grec accentué, ils seront suivis de la translittération en italiques.

Mis à part dans cette rubrique, évitez d'utiliser des mots ou des citations en hébreu ou en grec.

Références bibliographiques :

La référence bibliographique comporte, dans l'ordre: le nom de l'auteur, le titre, l'indication de la collection (entre parenthèses), le lieu d'édition, l'éditeur (ou le nom de la revue), l'année de parution, la référence des pages.

On indique en italiques le titre de l'ouvrage ou de la revue; l'article d'un ouvrage collectif ou d'une revue figure entre guillemets.

Exemples :

• **Pour un commentaire** : P. BONNARD, *L'Évangile selon saint Matthieu* (CNT 1), Genève, Labor et Fides, 2e éd. 1982.

• **Pour une monographie (autre qu'un commentaire)** : T. RÖMER, *La Sagesse dans l'Ancien Testament* (Cahiers bibliques 3), Aubonne, Moulin, 1991, p. 19-25.

• **Pour une monographie collective** : D. JORNOD, "Du pain en suffisance. Une lecture féministe", in : U. LUZ, éd., *La Bible : une pomme de discorde* (Essais bibliques 21), Genève, Labor et Fides, 1992, p. 77-90.

• **Pour un article** : D. MARGUERAT, "Juifs et chrétiens selon Luc-Actes", *Biblica* 75, 1994, p. 126-146.

janvier 2013